

PROGRAMME D'UN COURS DE BASE EN MATIÈRE DE SECOURISME (28 heures)

- Introduction aux principes de premiers secours; comportement sur le lieu d'accident
- Les plaies
- Les brûlures
- Les infections post-traumatiques
- Les pansements
- Les hémorragies
- Les hémorragies localisées aux différents organes
- Le choc
- Les troubles aigus de la vigilance
- L'appareil cardiorespiratoire
- La réanimation cardiorespiratoire
- Défibrillation automatique
- Les lésions de l'appareil locomoteur
- Introduction dans l'organisme de substances pharmaco-actives
- Influence de la chaleur sur l'organisme
- Le transport du blessé et du malade
- Le stress et la gestion du stress

Voir aussi le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 fixant l'organisation de la formation des agents des services de secours et de la population au Mémorial A – N°94 du 25 juin 2010 (www.legilux.lu)